

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29**20** L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six novembre**23** Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire**Etaient présents :**

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE
Jean-Louis LELIEVRE (arrivé à 19h16) - Laurence FREMINET
Gilles BRIAND - Emilie CORDIER (départ à 19h45) - Hervé MORICE
Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX - Eric MEIGNEN - Denis ROULAND
Benoît PICHARD - Jean-Pierre LE CROM - Laurence DUPONT
Stéphanie BURNEL - Cécile OLIVIER - Yannick BEAUVAIS
Jessica NICOLAS - Thierno DIALLO - Brieg PICAULT
Françoise HAFFRAY

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET (arrivé à 19h16)
- Emilie CORDIER donne son pouvoir à Dominique MAHE-VINCE (départ à 19h45)
- Marjorie GARCIA a donné son pouvoir à Brieg PICAULT
- Magali MACE a donné son pouvoir à Laurence DUPONT

Absents : David PELON - Didier NOUZILLEAU -
Cécile NICOLAS Michel CONANEC - Aurélie LE
GUNEHEC - Alain DESMARS

Jessica NICOLAS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Afin de permettre la prise en compte des nécessités d'exécution réelle du budget et la réalisation d'opérations patrimoniales, il est proposé de présenter une décision modificative n°3 pour le Budget Principal de la Ville.

Les principales opérations nécessitant ces mouvements budgétaires sont les suivantes :

- Augmentation des charges de personnel liée notamment à la pérennisation de postes précaires
- Augmentation de l'Autorisation de Programme « Médiathèque » et application de la nomenclature comptable et budgétaire M57 pour les travaux réalisés sur plusieurs exercices

L'ensemble des mouvements budgétaires est décrit dans le tableau ci-dessous.

Commune de Trignac

Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le

ID : 044-214402109-20251126-DEL_20251126_20-BF

S2LO

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 26 novembre 2025

DEL_20251126_20

Objet :

Budget Principal

**Décision modificative
n°3**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
27 novembre 2025

Et que la convocation avait été faite le

19 novembre 2025

Acte publié et certifié ,exécutoire le 04/12/2025

44210

COMMUNE DE TRIGNAC

Code INSEE

Commune de Trignac

DM n°3 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N°3 - BUDGET PRINCIPAL

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6188-020 : Autres frais divers	9 231,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	9 231,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111-020 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6541-30 : Crédences admises en non-valeur	8 513,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6542-30 : Crédances éteintes	10 806,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65818-020 : Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	11 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	30 769,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111-01 : Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	70 000,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2128-312.03 : Autres agencements et aménagements	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-76-211.01 : AMELIORATION ENERGETIQUE	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	88 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-72-313 : NOUVELLE MEDIATHEQUE-TRAVAUX-EN AP/CP	0,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-76-211.01 : AMELIORATION ENERGETIQUE	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	88 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	88 000,00 €	88 000,00 €	0,00 €	0,00 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU la délibération DEL_20250409_06 du Conseil Municipal du 9 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 pour le Budget Principal,

VU la délibération DEL_20250625_14 du Conseil Municipal du 25 juin 2025 portant adoption de la décision modificative n°1 pour le Budget Principal,

VU la délibération DEL_20250924_11 du Conseil Municipal du 24 septembre 2025 portant adoption de la décision modificative n°2 pour le Budget Principal,

VU l'avis de la commission des Finances en date du 17 novembre 2025

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Article 1 : D'ADOPTER la décision modificative n°3 telle que décrite ci-dessus,

Article 2 : D'AUTORISER les mouvements de crédits nécessaires à la réalisation de cette délibération,

Article 3 : D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération

Voix pour	23
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 044-214402109-20251126-DEL_20251126_20-BF